



Bar-Restaurant où l'on peut fumer la chicha à 13 ans !

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 10 février 2012

Bonsoir,

J'ai appris qu'un restaurant-bar oriental accueillait de très jeunes adolescents pour fumer des chichas, dans ma ville. De plus, le patron a un blog où il affiche ces mineurs en photos. Je suis en souci car mon fils est allé dans ce lieu plusieurs fois, il n'a que 13 ans..(j'ai appris cela hier).

Que puis-je faire svp ? aller à la gendarmerie ?

En vous remerciant par avance de votre réponse, bien cordialement.

Réponse :

Notre équipe se met immédiatement en rapport direct avec vous pour vous aider à mettre fin au délit de propagande en faveur du tabac ainsi qu'aux multiples infractions que vous avez constatées.